Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 085-218501096-20261005-2026OCTDEL19-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DES HERBIERS

Département de la Vendée

Date de la convocation : 29 septembre 2026
Séance du Conseil Municipal : 5 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Ville des HERBIERS s'est réuni dans la salle des conseils de la mairie des Herbiers, sous la présidence de M. Christophe HOGARD, Maire.

Présents : Christophe HOGARD – Luc SOULARD – Hélène CHENAIS – Pierrick THOMAS - Estelle SIAUDEAU – Stéphane RAYNAUD – Fanny GIRARD - Patrick JADAUD – Mathilde FRANGEUL - Gérard PUAU – Katia ROCARD (sauf aux délibérations n°31 à 33) – Steven BARTHELEMY – Isabelle CHARRIER-FONTENIT – Audrey BREMOND – Léo MARCHAIS – Marietta BOONEFAES – Christian RONDEAU – Emilie GARNIER – Gaétan BRIEAU – Angélique BOISSELEAU - Benjamin BRÉLIVET – Léa BAUDRY – Didier ALLAIS – Karine LOIZEAU – Benjamin DION – Nathalie HERBRETEAU (sauf à la délibération n°38) – Philippe LECHAT – Angélique RAVELEAU – Tanguy SACHOT – Cyril TRANCHANT – Guylaine MERLET - Raphaël CHAGNOLEAU

Excusée : Martine FORGERIT donne pouvoir à Guylaine MERLET

Nombre de conseillers en exercice : 33
32 aux délibérations 33 et 38
Nombre de conseillers présents : 32
31 aux délibérations 31, 32, 33 et 38
Nombre de conseillers votants : 33
32 aux délibérations 31, 32, 33 et 38

Secrétaire de séance : Fanny GIRARD

19. PARTICIPATION SYDEV – CONVENTION N°2026.ECL.0669 – POSE PRISE GUIRLANDE SUR MAT 079-077 – PARKING DES ANCIENS COMBATTANTS – Rapporteur : Steven BARTHELEMY

Dans le cadre de de la surveillance des dépôts sauvages sur le parking des Anciens Combattants, il est nécessaire d'installer une prise guirlande sur le mat 079-077 afin de permettre l'alimentation électrique des caméras.

Aussi, il est proposé au Conseil Municipal de signer la convention 2026.ECL.0669 pour la réalisation de ces travaux, représentant la participation suivante à verser au SYDEV :

Envoyé en préfecture le 12/10/2026
Reçu en préfecture le 12/10/2026
Publié le
ID : 085-218501096-20261005-2026OCTDEL19-DE

Nature des travaux	Montant prévisionnel HT des travaux	Montant prévisionnel TTC des travaux	Base Participation	Taux de Participation	Montant de la participation	Imputation
Éclairage Public						***VOI/512/2041582/9010/RECU***
Travaux neufs	***686,00 €***	***823,00 €***	***686,00 €***	***70,00 %***	***480,00 €***	
TOTAL PARTICIPATION					**480,00 €**	

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget principal 2026,
Vu le projet de convention 2026.ECL.0669 relatif aux modalités techniques et financières de travaux d'alimentation électrique ci annexé,
Vu l'avis favorable de la commission Aménagement, Environnement et Grands Travaux du 23 septembre 2026,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ :

- décide la réalisation des travaux susmentionnés et le versement de la participation correspondante dont les crédits sont prévus au budget principal 2026 sur le compte VOI/512/2041582/9010/RECU,
- autorise M. le Maire, ou l'Adjoint délégué, à signer les conventions correspondantes.

Fanny GIRARD
Secrétaire de séance

Pour copie conforme,
Christophe HOGARD
Maire

MAIRIE DES HERBIERS * 85500 (Vendée) * R.F.

Transmis en Préfecture le : 12 OCT. 2026
Publié électroniquement le : 12 OCT. 2026
Notifié le :